



INFORMATION RAPIDE

N°2019-03

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le travail portant sur l'élaboration du PLUi, prescrite en 2017 par la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS), est toujours en cours.

Une fois approuvé, le PLUi viendra se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur dans chacune des Communes membres.

Nous vous rappelons que vous pouvez participer à la concertation et faire part de vos remarques :

- en venant compléter les registres mis à votre disposition en mairie ou sur l'un des deux sites de la CCVS (Giromagny et Etueffont)
- en consultant le contenu et l'avancement des études sur le site Internet de la CCVS : <https://www.ccvosgesdusud.fr/amenagement-territoire/s-informer-et-reflechir-ensemble.htm>

Distribution de terreau et de copeaux de bois (paillage)

Du terreau et des copeaux de bois pour paillage, issus du broyage des végétaux, sont mis à disposition des habitants du village.

Vous pourrez venir récupérer l'équivalent d'environ 3 brouettes
le vendredi 3 mai 2019 de 17h00 à 19h00 vers l'ancienne déchetterie
(tout au bout de la rue des Prés, face au Verger Martha).

Collecte des ordures ménagères

Les mercredis 1^{er} et 8 mai 2019 étant fériés, un rattrapage de la collecte des ordures ménagères aura lieu **le samedi 4 mai 2019**.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir.

Commémoration du 8 mai

La cérémonie se tiendra devant le Monument aux Morts à 11h30 et sera suivie du verre de l'amitié.

Tournez svp 

Concert de la Biche

Vous êtes invités à y assister **le samedi 1^{er} juin 2019 à 19h00**
en l'église de Saint-Germain-le-Châtelet (*entrée libre*).

Au programme : chorale « Si on chantait », orgue, hautbois, cor anglais et trompette.

Il sera suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité.

La boîte à lire

La première « boîte à lire » du village a été installée
dans l'abribus situé Rue Principale, en face du cimetière.

Chacun peut y déposer des livres et en emprunter en retour.

Nous comptons sur votre civisme pour respecter cette boîte et son contenu.



Le Maire
Jean-Luc ANDERHUEBER

